

La Selle
sur
le Bied



BULLETIN
MUNICIPAL 2018



PASCAL DELION

Chères Selloises, Chers Sellois,

Le compteur tourne inexorablement à la même vitesse pour chacun d'entre nous ; chaque fin et début d'année étant l'occasion de faire le point et d'émettre le vœu d'une amélioration constante et perpétuelle qui voudrait que l'an nouveau soit, à tous égards, meilleur que l'an passé.

Je suis ravi de vous retrouver avec ce nouveau bulletin municipal et en profite pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Les membres de la communication et de l'information ont, comme vous le voyez, élaboré ce nouveau bulletin et je les en remercie. Vous y trouverez les éléments qui vous permettront d'appréhender avec précision les finances de la Commune, le programme 2018 et bien d'autres sujets et informations liés à votre quotidien. Je vous laisse le soin de le découvrir.

A tous nos actifs, aux chefs d'entreprises, aux artisans, aux commerçants, aux agriculteurs, aux praticiens de la maison paramédicale, je souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité pour aborder cette nouvelle année. Je vous remercie pour votre investissement sur notre commune, votre création de la richesse économique et environnementale et donc de la vitalité pour notre Commune. Nous avons besoin de votre activité, de votre savoir-faire pour le bien être des Sellois.

A toutes les associations, je souhaite bien sûr une pérennisation et la réussite de vos projets mais je voudrais d'abord remercier les bénévoles qui font un travail exemplaire. Vous êtes aussi des partenaires indispensables pour notre municipalité. C'est grâce à vous que se tisse ce lien social et culturel.

A tout le personnel municipal, j'adresse mes remerciements car vous avez toujours à cœur d'accomplir votre travail avec efficacité dans l'intérêt et au service des Sellois.

L'équipe municipale et moi-même souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2018 et surtout une très bonne santé pour vous-même et ceux que vous aimez.

Que 2018 soit une année propice à l'épanouissement de chacun dans la réalisation de tous vos projets.

Je vous donne rendez-vous le samedi 13 janvier 2018 à 18 H à la salle polyvalente pour les vœux du maire.

*Bonne
lecture*



©Vincent Rigler Beaudenon



©Vincent Rigler Beaudenon

LE MAIRE
Pascal DELION
Gonois
Conseiller communautaire



— LES ADJOINTS —



1^{er} adjoint :
Denis BOUBOL
Les Hauts de la Selle
Conseiller communautaire



2^e adjoint :
Françoise ROBIN
Le Poirier des Femmes



3^e adjoint
Laetitia NEVEU
Le Foulon

— LES CONSEILLERS —



Ginette BACHELIER
La Grand' Maison



Claude DUCREUX
Les Hauts de la Selle



René AUTELLET
Les Renards



Joëlle GUIGNET
Les Hauts de la Selle



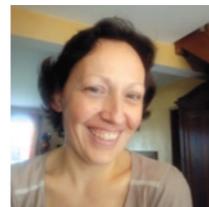
Régine CEZEUR
Le Foulon



Dominique PERRETIN
Rue d'Alsace



Antoine MORIN
Les Davaux
Remplaçant communautaire



Nadège CAZIER
Rue de Bretagne



Yohan GIDOÏN
Le Marchais Moret

Eclairage public

PROGRAMME À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Dans le cadre de la commande groupée menée par la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry (en 2016), la Commune a fait réaliser un diagnostic de son éclairage public par le cabinet ALTESIO. A l'issue de cette étude, la Commune pourrait envisager des travaux sur son éclairage public qui permettrait de réduire à minima par deux les consommations d'énergie.



Dans le cadre du programme «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte», les Communes peuvent bénéficier d'un soutien financier émanant de la Région pour leur projet de rénovation de l'éclairage public. De plus,

dans le cadre du « Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Gâtinais 2015- 2020 », une action est ouverte afin de soutenir aussi la rénovation de l'éclairage public.

La démarche pour la réalisation du diagnostic personnalisé de l'éclairage public s'appuie sur les étapes suivantes :

- ⊙ Inventaire des ouvrages
- ⊙ Analyse des performances
- ⊙ Préconisations et schéma de rénovation
- ⊙ Analyse financière

L'inventaire des ouvrages a permis de définir tous les aspects quantitatifs du parc de l'éclairage public de la commune : nature des sources, type de luminaires, type de supports, nature des réseaux, conformité électrique des ouvrages.

Parallèlement, l'analyse des performances livre les données qualitatives du parc selon une échelle de cotation simple.

A partir de la connaissance quantitative et qualitative du parc, un programme de rénovation a pu être établi bâti en fonction des états de vétusté constatés rue par rue.

Chaque préconisation de travaux est accompagnée d'une estimation sommaire de son coût.

Enfin, des coûts d'objectifs en investissement et fonctionnement ont été définis afin de les confronter au fonctionnement actuel du service éclairage public de la ville et en livrer une analyse financière.

Zoom sur le service propreté

La propreté urbaine est un élément important de la qualité de vie et tient une place essentielle pour l'image de la Commune auprès des administrés mais aussi des visiteurs. L'équipe de propreté est constituée de trois agents : Daniel, Xavier, Thibaut interviennent au coeur de notre village. Cette équipe est renforcée durant la période estivale par une personne issue de Gâtinais Emploi.

Vous pouvez rencontrer ces employés communaux qui sont toujours prêts à rendre service, accompagnés de leur brouette, binette et divers matériels, chaque jour du lundi au vendredi et par tous les temps. Leur rôle est indispensable. Leur mission consiste à entretenir les caniveaux, nettoyer les regards du réseau pluvial, ramasser les papiers, les cannettes laissées çà et là, les déjections canines etc... alors que la Commune est pourvue de poubelles.

Chaque jour, ils veillent à l'entretien des bâtiments publics, à l'entretien de la station d'épuration, à la propreté et l'hygiène des WC publics qui sont quelques fois laissés dans un état lamentable par des personnes bien indélicates.

Le balayage des feuilles, le désherbage, l'entretien des espaces verts représentent un travail considérable. La loi « Labbé » du 6 février 2014 vise à mieux encadrer les produits phytosanitaires sur le territoire national, et interdit aux collectivités locales et établissements publics d'utiliser ces produits pour l'entretien des espaces verts, promenades... au plus tard le 1er Janvier 2020.

Notre commune a fait le choix de commencer ce programme « Zéro Phyto », pour préserver la santé et sécurité de nos agents, également. La propreté est l'affaire de tous, utiliser des sacs pour ramasser les déjections canines, ne pas



jeter de mégots, déposer les déchets dans une poubelle publique, prendre le temps de désherber devant chez soi, autant de gestes simples au quotidien qui participent à la qualité de vie.

Jean-Claude a fait valoir son droit à la retraite depuis le 1er janvier 2017 : après 15 années passées aux services de la commune et ses administrés, il ouvre un nouveau chapitre de sa vie. Nous lui souhaitons le meilleur.

L'objectif de la municipalité de La Selle-sur-le-Bied est de rendre notre environnement toujours plus attrayant.



Les échos...

...du repas de nos Aînés

Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux seniors âgés de 65 ans et plus a eu lieu le dimanche 19 Mars 2017.

Repas très chaleureux, temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Les aînés qui ne s'étaient pas inscrits au repas se sont vu remettre un colis gourmand à leur domicile.

ETAT-CIVIL

(Au 12 décembre 2017)



NAISSANCES

Danny, Steve, Alain BOISTARD né le 3 janvier 2017

Elias, Gabriel MARASEVIC né le 11 janvier 2017

Évannah, Cathie, Béatrice, Sandra, Marie-José, Christiane, Brenda DUVAL PAYEN née le 7 juin 2017

Léa, Aurora BALA CONGALVES MAGALHAES née le 3 août 2017

MARIAGES

Cyril BOUILLON et Julien GUILLAUME le 15 avril 2017

DECES

Maurice FERRIER le 4 mars 2017

Daniel LE PÊCHEUR le 6 avril 2017

Christian PRESLES le 7 mai 2017

Micheline BOUCHET le 28 juillet 2017

Henriette BOUTILLIER le 28 juillet 2017

Jean DELION le 2 août 2017

Jacki LACHÈVRE le 3 septembre 2017

Jean-Claude GUYOT le 2 décembre 2017

Patricia JEAN-ROBERT le 11 décembre 2017

...de la Maison Paramédicale

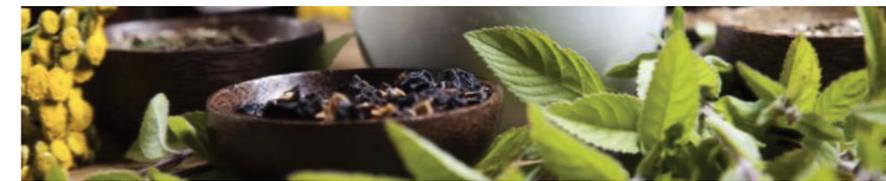
LA RÉGION INVESTIT POUR LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION MÉDICALE

Même si la santé ne relève pas de ses compétences, la Région Centre-Val de Loire s'attaque depuis plusieurs années à un problème majeur : la désertification médicale. Une politique volontariste et ambitieuse est déployée. ..

(Source : Région Centre Val de Loire -lettre d'information Sept 2017-)

En attendant de pouvoir consulter un médecin à la Selle sur le Bied, notre Maison Paramédicale accueille nos **Infirmières**, une **naturopathe**, un **magnétiseur/reiki** ainsi qu'un **Sophrologue**.

Mme Audrey GUILLOT	Infirmière	Sur Rendez vous	Tél : 06.24.14.77.79
Mme Véronique COULON	Infirmière	Sur Rendez vous	Tél : 06.37.90.57.37
Mme Véronique CHARPENET-BOUCHARD	Magnétiseur/Reiki	Sur Rendez vous	Tél : 06.89.70.68.29
Mme Isabelle GAUTHIER	Naturopathe	Sur Rendez vous	Tél : 06.62.01.57.95
Mme COUTO Jacqueline	Sophrologue	Sur Rendez vous	Tél : 06.09.36.20.75



La naturopathie est une médecine non conventionnelle qui vise à équilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens jugés « naturels » : régime alimentaire, aromathérapie, hygiène de vie, phytothérapie, techniques manuelles, exercices, etc...

Selon le Larousse Médical, la naturopathie est un ensemble de pratiques visant à aider l'organisme à guérir de lui-même par des moyens exclusivement naturels. Elle repose sur une théorie selon laquelle la force vitale de l'organisme permet à celui-ci de défendre et de guérir spontanément. Elle consiste donc à renforcer les réactions de défense de l'organisme par diverses mesures d'hygiène (diététique, jeûne, musculation, relaxation, massages, thermalisme, thalassothérapie, etc.) aidées par les seuls agents

naturels (plantes, eaux, soleil, air pur, etc.), un traitement médical ne devant intervenir qu'en cas d'urgence. L'origine du mot « Naturopathie » vient de deux mots anglais « nature » et « path » qui signifient « le chemin de la Nature » ou « la voie de la Nature ». Un magnétiseur est une personne qui pratique une médecine non-conventionnelle et qui affirme utiliser le magnétisme humain afin de soulager les douleurs ou de guérir. A l'aide de son souffle et de ses mains, il tente d'enlever les énergies qui s'accumulent dans l'organisme et brouillent les fonctions des organes. Le magnétiseur ne soigne pas le corps mais l'âme. Le Reiki est une méthode de soins non conventionnelle d'origine japonaise, fondée sur des soins dits « énergétiques ». La syllabe « rei » dé-

signe l'esprit, la syllabe « ki » désigne l'énergie universelle, d'où : la force universelle de l'esprit. Le reiki permet de faire appel aux ressources naturelles inhérentes (équilibre psychologique et physique, sérénité, force de caractère) que chaque personne possède en elle-même. C'est un moyen d'aller chercher en soi ses propres ressources pour faire face à la vie et aller vers son épanouissement naturel. La sophrologie est un outil formidable qui vous aide à vous épanouir et à acquérir un meilleur équilibre. Par des techniques simples de respiration, de détente musculaire et de visualisation positive, vous diminuez l'anxiété, retrouvez le sommeil et une meilleure qualité de vie. La sophrologie est accessible à tous sous forme de séances individuelles ou en groupe. Un moment pour vous, découvrez le massage Shiatsu, qui est une technique où l'on utilise le toucher pour rétablir la circulation de l'énergie corporelle. Cet art vous apporte un bien-être intérieur et vous aide à retrouver un équilibre entre le corps et l'esprit.

Sources : wikipedia - osteofrance - naturopathe.net - Médisite.fr - ffrt.fr

Les chantiers en cours dans la commune

L'année 2017 sera marquée par la mise en route d'un projet sécuritaire, qui changera notre entrée de bourg Rue de Bretagne, ainsi que la Vidéo Protection

Les travaux d'étude sur la Réhabilitation de la Boulangerie sont toujours en cours.

Le permis de construire est arrivé en décembre 2017 en mairie, avec les directives des bâtiments de France. L'avancement du dossier laisse supposer un début de travaux courant juin/juillet 2018



Le cœur du Village

L'étude de la Réhabilitation de Boulangerie est toujours en cours. Des projets ont été soumis à la commission des travaux ainsi qu'à l'Architecte des Bâtiments de France par le cabinet Bourgoïn.

Quant à la maison Rue de Bourgogne, acquise par la commune selon décision du conseil municipal en date du 23 Mars 2017, fait l'objet d'une étude pour sa démolition, l'objectif étant de faciliter l'accès sur le parking de l'église.

L'aménagement de l'entrée de Bourg, Rue de la Brie

L'équipe Municipale a voté lors du conseil du 17 Novembre 2016, l'aménagement de l'entrée de bourg Rue de la Brie (intérieure agglomération) : Coût des travaux : 25 992.60 €uros

Les travaux de voirie faisant partie des compétences de l'intercommunalité, les travaux de voirie communale sont intégrés dans leurs appels d'offres.

L'objectif étant d'améliorer et d'embellir notre entrée de bourg.

Rénovation de l'éclairage public

L'équipe Municipale a voté lors du conseil du 20 Décembre 2016, la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public de notre village. Cette étude est proposée en commande groupée par la 3CBO dans le cadre du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Décembre 2017, la société SOMELEC/DRCTP a été retenue pour la réalisation des travaux courant 2018.



Autres Travaux Divers Voirie

L'équipe Municipale a également voté lors du conseil du 17 Novembre 2016, le programme de voirie 2017 suivant :

- ⊙ RD 32 à Caubert
- ⊙ Bégâtterie
- ⊙ La Chaume
- ⊙ Loincez

Vidéo protection

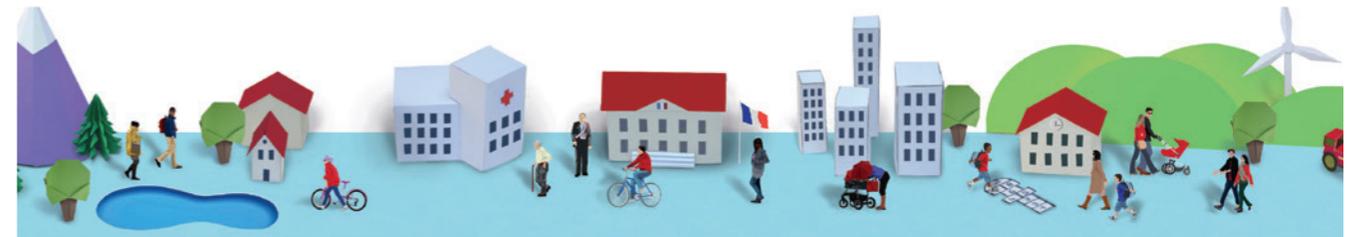
La vidéo protection est en cours d'étude dans notre village, en collaboration avec le Référent Sureté de la Région Centre Val de Loire, qui a présenté une cartographie. Le Conseil espère apporter une réponse aux différents actes de vandalismes. Le coût estimé est en attente de consultation.



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

La Commune en chiffres pour 2017

Les Comptes Administratifs 2016 ont été votés le 13 Avril 2017 lors du Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge, Mme BACHELIER Ginette, Conseillère Municipale.

Les budgets Primitifs de 2017 ont également été votés par ce même Conseil. En ressort les éléments suivants :

BUDGET CCAS

Aide Sociale : Subvention issue de la commune

a) Le Compte Administratif 2016 présente un excédent de Fonctionnement : 575,79 €

b) Le Budget Primitif 2017: Intégré dans le budget Communal (selon la loi N°2015-991 du 7 août 2015 à compter du 1er janvier 2017).

BUDGET LOTISSEMENT « LES TRENTES »

Recettes en fonction des ventes de terrain (Pas de vente en 2016)

a) Compte Administratif 2016 : Aucun résultat en fonctionnement et en investissement

b) Budget Primitif 2017 : Section fonctionnement, un total de 280 840,46€ (Variation de Stocks) et la Section Investissement pour un total de 280 838,46 € (Variation de Stocks)

BUDGET COMMUNAL :

a) Compte Administratif 2016 : Excédent de Fonctionnement de 613 213,65 € et Déficit d'Investissement de 225 939,06 €

b) Budget Primitif 2017 : Equilibre Dépenses Recettes de la Section Fonctionnement pour un total de 1 701 866,00 € et Equilibre Dépenses Recette pour la Section d'investissement pour 1 409 322,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

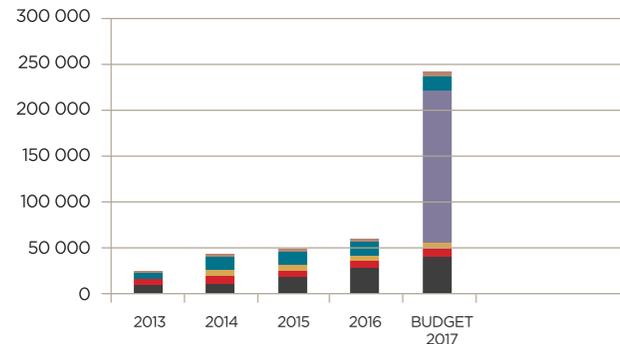
Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

a) Compte Administratif 2016 : Excédent de fonctionnement de 153 006,50 € et un excédent d'investissement de 27 442,62 €

b) Budget Primitif 2017 : Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section fonctionnement d'un total de 241 584 € et Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section investissement d'un total de 207 914 €

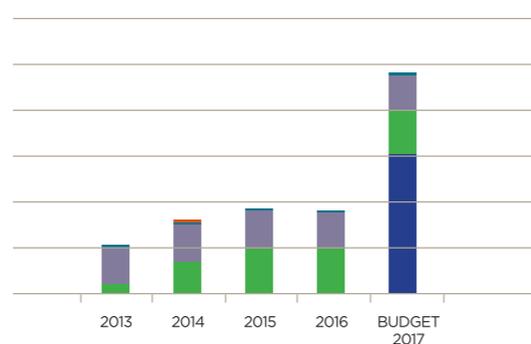
ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



Charges exceptionnelles
Autres charges courantes
Opé entre section | Virt à section invest
Atténuation de produits
Charges personnel | Caractère général

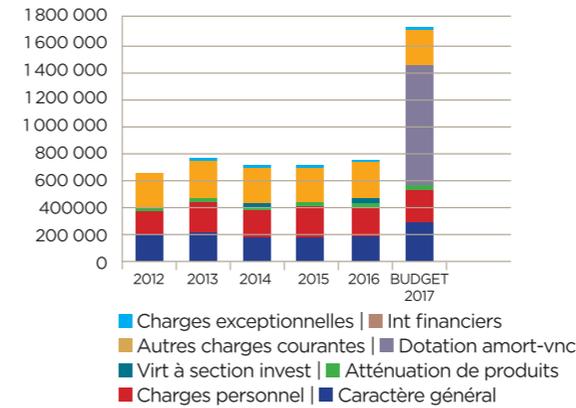
RECETTES



Produits exceptionnels
Subvention exploitation
Produits services | Opé d'ordre section
Atténuation de charges
Report à nouveau

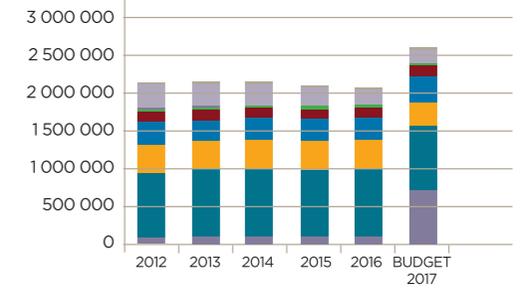
COMMUNES FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



Charges exceptionnelles | Int financiers
Autres charges courantes | Dotation amort-vnc
Virt à section invest | Atténuation de produits
Charges personnel | Caractère général

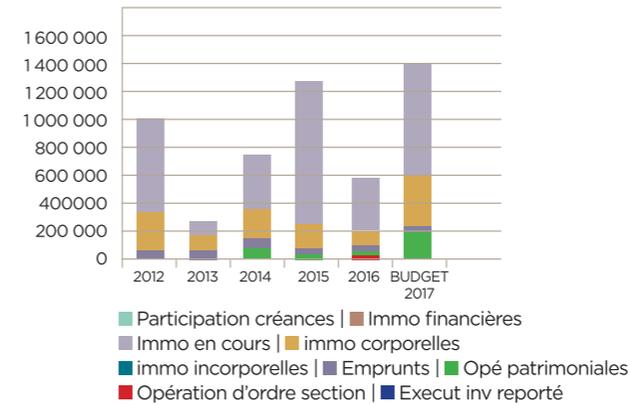
RECETTES



Produits exceptionnels | Produits financiers
Autres produits de gestion | Dotation participation
Divers | Droit mutation | Taxe sur électricité
Taxe pylone électrique

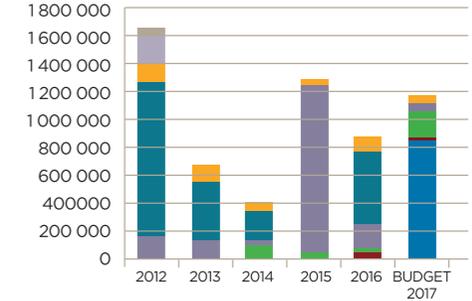
COMMUNES INVESTISSEMENTS

DÉPENSES



Participation créances | Immo financières
Immo en cours | Immo corporelles
Immo incorporelles | Emprunts | Opé patrimoniales
Opération d'ordre section | Execut inv reporté

RECETTES



Autres immo | Emprunt | Subvention invest
Excédent fonctionnement | Dotation
Opé patrimoniales | Opé d'ordre entre section
Virt de la section fonct

ZOOM SUR LES DOTATIONS-COMPARATIF

Fonctionnement Recettes	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	BUDGET 2017
Impôts Taxes	861 518,16	865 282,25	863 553,55	860 738,09	866 341,68	832 969,00
Taxe Hab+foncière	357 550,00	374 901,00	382 667,00	388 322,00	391 806,00	314 830,00
Compensation CFE-CVAE	286 272,00	273 342,00	272 842,00	272 490,00	270 765,00	340 283,00
FNGIR	132 510,02	134 673,00	134 673,00	134 673,00	134 673,00	134 673,00
Taxe Pylone Electrique	40 518,00	37 341,00	38 601,00	39 537,00	40 536,00	40 000,00
Taxe sur Electricité	22 386,17	14 727,00	11 045,00	7 364,00	3 682,00	3 000,00
Droit Mutation	22 099,09	24 582,48	23 551,03	18 123,49	24 696,80	0,00
Divers	182,88	5 715,77	174,52	228,60	182,88	183,00
Dotation Participation	240 451,92	252 458,01	236 390,27	216 601,66	179 405,06	166 917,00
Total	1 101 970,08	1 117 740,26	1 099 943,82	1 077 339,75	1 045 746,74	999 886,00

Mairie

18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
Fax : 02.38.87.32.65
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
et samedi matin de 9h à 12h
et le mardi et jeudi de 14h à 18h30.

École maternelle et primaire

Directrice Madame SELINGANT :
02 38 87 33 81

Garderie périscolaire, École de la Selle

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :
02 38 87 30 02

Halte garderie

Courtenay : 02 38 97 46 73
Ferrières : 02 38 96 68 88

Collège de Courtenay

47 rue des Rosettes
Principale : Madame BAILLOUX
Secrétariat : 02 38 97 41 23
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

Transports scolaires collèges et lycées

(mairie de Courtenay)
Permanences les lundis de 10h à 12h
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr
« Urgence intempéries »,
infos sur la circulation des cars :
www.ulys-loiret.com

Agence postale communale,

Bibliothèque

Place de l'Île de France
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

**Syndicat des eaux de la Vallée
de la Cléry**

Rue de Champagne
45210 La Selle-sur-le-Bied
02 38 87 30 59
syndicat.clery@orange.fr

Trésor public

15 rue Aristide Briand
45320 Courtenay - 02 38 97 41 13

**TARIFS LOCATION SALLE
POLYVALENTE**

Commune : 250€/ Journée
340€/ Week-end
Hors Commune : 420€/ Journée
500€/ Week-end
Traiteur : 600€



**Accueil de loisirs
communautaire**

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes. Tous les mercredis après-midi de 12 h à 18 h en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.



URGENCES

- SAMU.....15
- Pompiers.....18
ou d'un portable.....112
- Gendarmerie.....17
- Hôpital d'Amilly
.....02 38 95 91 11
- Pharmacie de la Cléry
.....02 38 87 34 99
- Centre Anti-Poison
Tours.....02 47 66 85 11
- Enfance maltraitée.....119

**HORAIRES
DE LA DÉCHETTERIE**

Tél. : 06 75 22 22 46
Dans le courant de l'année
2017, des cartes d'accès
seront délivrées.

L	Matin	Après-midi
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
J	9h - 12h	13h30 - 17h30
V	9h - 12h	13h30 - 17h30
S	9h - 12h	13h30 - 17h30
	9h - 12h	13h30 - 17h30

Fermée dimanches
et jours fériés.

**Les tiques dans nos Forêts,
la maladie de Lyme...**

Certains insectes hématophages (se dit d'un animal qui se nourrit de sang) tels que les tiques, les taons, les moustiques, les mouches des sables sont susceptibles de transmettre des pathogènes de la maladie de Lyme. Les poux ne semblent pas vecteurs de cette maladie.

En climat tempéré, la contamination par les tiques se produit presque tous les jours :

- Lors de parcours en forêt ou lande, le long des routes forestières, parfois dans les jardins, le bocage ou d'autres milieux naturels ou semi-naturels riches en herbacées, et petits ou grands mammifères ;
- Du début du printemps à la fin de l'automne (y compris dans les régions fraîches)

Le risque de contracter la maladie de Lyme doit être pris au sérieux pour toute promenade en forêt, zone boisée ou lisière

Il existe des activités à risque, telles que la chasse, les métiers tels que bûcheron ou forestier...

L'introduction de la bactérie par la tique s'effectue par une morsure sur une zone de notre peau, en enfonçant son rostre (prolongement rigide sur-

montant la tête de divers animaux) jusqu'au derme, puis en injectant une enzyme digestive, proche de celles des araignées à leurs proies. Cette enzyme digère une certaine quantité de tissus du derme que la tique peut ensuite aspirer, avant d'envoyer dans cette « poche » une nouvelle dose de salive et poursuivre ce processus plusieurs jours durant, contrairement au moustique ou la punaise qui se gorgent rapidement de sang.

L'hôte ne ressentant pas forcément la douleur, ne cherche pas à se débarrasser de la tique.

La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmissible à l'homme par piqûre de tiques. Lorsqu'elle n'est pas traitée, la maladie peut mettre plusieurs années à se développer.

Les plus classiques se manifestent par la peau, une tache plus ou moins rouge, très semblable à une piqûre de moustique, puis cette tache peut s'étendre jusqu'à avoir un diamètre de dix centimètres au bout d'un mois.

Dans certains cas, l'individu n'aura pas remarqué sa présence, et la maladie de Lyme passera totalement inaperçue, et aucun traitement n'aura été pris.

Puis, quelques mois plus tard, des vertiges, une fatigue générale, des douleurs au niveau des articulations pourront apparaître. Il devient primordial de consulter le médecin pour traiter la maladie.

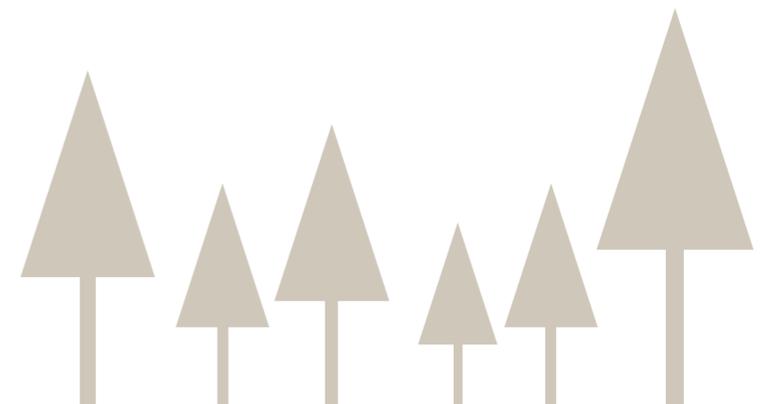
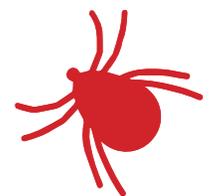
Malheureusement, il n'existe pas vraiment de moyen pour éviter d'être piqué en dehors d'éviter les endroits où les tiques pourraient être présentes. De plus, leur présence et les incidences de l'infection peuvent varier des régions où vous vous trouvez.

La seule solution reste donc d'être vigilant en essayant de favoriser les vêtements longs lors des promenades en forêts, et de faire très attention. Une inspection méticuleusement à la fin de votre activité permet de voir si une tique ne s'est pas accrochée.

Ne tentez surtout pas de la retirer en vous grattant, l'utilisation d'une pince, en évitant l'éther, est indispensable, et une fois la tique retirée, désinfectez la zone.

N'hésitez pas à consulter votre médecin...

Source Wikipédia
Maladie de Lyme Info



le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITE
BIEN MATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DEMARCHES
à portée de clic !

Les démarches, Carte Identité

A compter du 2 mars 2017, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) s'effectue de la même façon que pour les demandes de passeport, auprès des seules mairies équipées de dispositifs de recueil

Les demandes de Carte Nationale d'Identité ne pourront plus être déposées à la Mairie du lieu de votre domicile mais auprès des Mairies de COURTENAY, de MONTARGIS, de CHALETTE-SUR-LOING ou d'AMILLY (sur rendez-vous).

La carte d'identité à portée de clic !!!

Une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou smartphone peut

être faite, en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

après la saisie de l'état civil et adresse, un numéro de « pré-demande » sera attribué, et vous permettra de déposer votre dossier avec les pièces justificatives auprès des mairies équipées de bornes biométriques.

Par la suite, votre nouvelle carte d'identité pourra être retirée dans la mairie où vous avez déposé votre dossier.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

Prévention internet

Aujourd'hui, nous ne faisons jamais trop de préventions sur les dangers d'internet. Voici quelques conseils à prendre en considération. Nous commencerons par les achats via internet, chaque site doit être certifié par l'information suivante « <https://> » avant, pendant et après achat de vos articles. Ne cliquez pas trop vite sur les liens qui peuvent être trompeurs et malveillants.

Nous continuerons sur les mails que vous pouvez recevoir. Vos fournisseurs d'accès internet (FAI) c'est-à-dire Orange, Free, SFR, Bouygues, etc. ne vous demanderont jamais vos coordonnées bancaires ou vos données personnelles, nous y incluons aussi vos banques, votre Sécurité sociale, vos Assurances. Si vous avez ce type de mail, il peut s'agir d'une escroquerie via l'internet. Nous vous recommandons de les contacter directe-

ment par téléphone. Soyez vigilant avant d'ouvrir les pièces jointes à un courriel, qui peuvent colporter des codes malveillants. Un des principes de défense est de conserver une copie de ses données en effectuant des sauvegardes régulières. Internet est présent dans notre quotidien, ne laissez pas vos enfants seuls face à internet, contrôlez leurs accès à l'ordinateur, éduquez vos enfants à la prudence, et établissez un dialogue.

Le Mémo de bonne conduite...

Les dégradations recensées dans notre commune augmentent chaque année : destructions de matériels, dégradation des équipements urbains, sportifs, scolaire, graffitis...

La mairie fait des efforts pour embellir notre cadre de vie, et améliorer notre bien-être.

Nous aménageons de belles rues, des stades, des écoles..., installons de beaux massifs de fleurs, des bancs, des poubelles... Il est important de respecter les biens publics pour faire des économies et mieux utiliser l'argent de la collectivité

L'incivilité est « un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie »

Parents, nous demandons à nos enfants de :

- ⦿ Faire attention à leurs affaires,
- ⦿ De prendre soin des affaires des autres,
- ⦿ De respecter les biens publics
- ⦿ De respecter les lieux publics,
- ⦿ De respecter l'enseignement...

Nous déplorons que ces règles soient difficiles à appliquer.

Qui paye toutes ces réparations ? les collectivités qui elles mêmes sont financées par les Taxes Foncières, taxes d'Habitation et Impôts, ... , payés par les administrés.

Que pouvons-nous faire pour éviter tout ce gaspillage ?

- ⦿ Les lieux publics doivent rester propres : qu'il est désagréable de s'asseoir dans un endroit où il reste des canettes vides, des papiers et autres détritiques ! le paysage est alors très moche, sans parler des odeurs. Laisser l'endroit net par respect pour ceux qui suivent.
- ⦿ Stop aux dégradations du village : quel dommage de casser les choses qu'il faudra réparer ou remplacer !
- ⦿ Vive les poubelles : le trottoir n'est pas une décharge publique Un chewing-gum met environ 5 ans pour disparaître, une cigarette 1 an, une canette 10 ans, un sac plastique 100 ans, etc Cracher par terre n'est pas propre. La salive véhicule des microbes qui peuvent se répandre Dans certains pays, il y existe des amendes pour ceux qui pratiquent ces incivilités...

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dans les transports en commun

⦿ Respect des consignes de sécurité : quelle joie de monter dans un bus ou un car et se laisser conduire à destination en regardant le paysage ! le voyage doit être sans danger pour les passagers, en évitant de se bousculer pour monter et descendre du bus, en attachant sa ceinture de sécurité, en ne se déplaçant pas pendant les trajets.

⦿ Le calme : Transporter des personnes est une grande responsabilité pour un conducteur, et le chauffeur a besoin de calme pour conduire, pour observer ce qui se passe à l'extérieur et à l'intérieur du bus. Si les passagers font du chahut, la sécurité de tous peut être mise en cause.

⦿ Une bonne ambiance : il est important d'être poli, de se tenir correctement sur son siège, et de laisser le véhicule propre et correct.

En voyageant en bus, on pollue moins qu'en voiture. Privilégions les transports en commun chaque fois que cela est possible.

A l'école

La récréation est un moment de détente : la cour de récréation est un endroit pour retrouver ses copains pour discuter et jouer, et non un lieu où l'on se bat, et se fait mal. Peu de temps pour se détendre, alors il faut choisir une activité intelligente pour passer un bon moment.

Groupe, attention au danger : Il arrive souvent qu'il se forme des groupes, des bandes, mais quelquefois, il arrive que des « chefs » décident de jouer à des jeux dangereux ou de se mettre à plusieurs pour faire mal à un seul enfant ou le racketter, alors ne pas hésiter à prévenir de ce qui se passe.

Au restaurant scolaire

La cantine n'est pas une salle de jeux : Trop souvent, la cantine est un lieu bruyant et certains enfants et encadrants s'en plaignent car ils sont fatigués par tout ce bruit.

Pour bien digérer, il faut être au calme, et éviter le chahut et les cris.

Pendant le repas, il est aussi d'usage d'adopter les bonnes manières : s'asseoir correctement, ne pas faire de bruit, ne pas parler trop fort, ne pas jouer avec la nourriture...

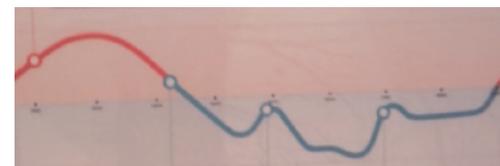
Caprices météorologiques au temps jadis

L'on parle beaucoup de nos jours du climat. Le réchauffement à l'échelle du globe est à l'ordre du jour de ce début du XXIème siècle. Mais les évolutions climatiques de longue période ne sont pas une nouveauté dans l'Histoire de la terre. En Europe, il y a environ 10.000 ans, un long épisode glaciaire s'achevait et les derniers passages à pied pour l'Angleterre étaient submergés. Plus près de nous, en France pour les 1500 dernières années, les historiens distinguent plusieurs périodes.

Pour certains, il y aurait eu un réchauffement appelé « optimum médiéval », du IXème au XIIIème siècle. Cela aurait favorisé les récoltes, permis l'accroissement de la population et la prospérité. L'apogée du Moyen Age, la croissance des villes, la construction des grandes cathédrales, ne seraient pas sans rapport avec la douceur du climat à l'époque.

Plus certaine est la réalité du refroidissement que vécurent nos ancêtres, appelé le « petit âge glaciaire », du début du XIVème siècle jusqu'au milieu du XIXème. Sous Louis XIV, la Seine charriait des glaçons certains hivers, en 1709 par exemple, et le vin gelait à Versailles...

Température moyenne depuis 1500 ans.
Source : *Quoi de neuf sur le Moyen Age ? - Cité des sciences - janvier 2017*



1300

1850

Pour s'en tenir à la commune de La Selle sur le Bied, nous disposons d'informations particulières sur le climat pour certaines des années 1708 à 1739, de la fin du règne de Louis XIV quasiment jusqu'au milieu de celui de Louis XV.

En effet, le curé du village durant cette période, l'abbé Bruleron, avait pris l'habitude de commenter l'actualité en marge des registres paroissiaux qui servaient d'Etat Civil. Et beaucoup de ses commentaires portaient sur le temps qu'il faisait, les conséquences sur les récoltes, et en particulier sur sa vigne à laquelle il était très attaché. Une partie de ces registres nous sont parvenus et ont été publiés dans la revue d'Histoire du Gâtinais (numéros 55 et 56).

QUELQUES EXTRAITS :

1711 « Pas de pluie du 21 mai au jour de Saint Pierre (29 juin)... On ne peut dire combien il s'est fait de prières et de processions à Ferrières pour obtenir de l'eau. Celle de Château Landon y arriva le jour de St Pierre et ce jour là Dieu semble être touché de la piété des fidèles, ayant fait tomber de l'eau... ». La vendange est abondante : « J'ai recueilli 23 feuillettes dans ma vigne ». « Il a plu du 15 octobre jusqu'en décembre sans discontinuité, ce qui a empêché de faire les blés... ».

1713 « Avril fâcheux, neige grêle, vent et tonnerre... » « Il a plu du 15 juillet au 22 août et à la St Laurent (10 août), il n'y avait pas le quart de la moisson faite... ».

1715 « Les vignes ont gelé le 4 mai et les jours suivants, ce qui peut s'expliquer par une éclipse de soleil sur les 9H du matin qui rendit le temps aussi froid qu'en plein hiver... »

1716 « Froid vif de Noël au 30 janvier. La neige tombe tous les jours du 8 au 31 janvier et il y en avait encore fin février... Il gela au mois d'août... La tempête des 23 et 25 septembre a perdu tous les fruits et égrainé les raisins... »

1717 « Été chaud. Le soleil a grillé le quart des vignes... Vin très fort. A Joigny, il est mort des hommes en foulant les cuves... »

1719 « Hiver particulièrement doux. Il a plu et n'a pas gelé ni neigé. A Joigny, il est mort des hommes en foulant les cuves... »

1719 « Hiver particulièrement doux. Il a plu et n'a pas gelé ni neigé. Il a fait des jours aussi beaux et aussi chauds qu'en mai... Les vignes gèlent le 28 avril... canicule en mai, juin. Et en juillet, grêle le 23 qui ravage le Gâtinais... Beaucoup de mouches... La petite vérole (variole) a fait mourir beaucoup d'enfants... Plus de 200 personnes, tant grandes que petites, ont été attaquées... »

1726 « Canicule fin août début septembre... la vendange commence le 9 septembre mais la grêle et les guêpes s'en mêlent... »

1727 « Il n'a pas plu de mai au 1er septembre... Puis orages et grêle. Aussi gros que des pierres, les grêlons ont cassé des tuiles... »

1728 « Grêle le jour de Pentecôte qui a ruiné 30 paroisses entièrement, Châteaurenard, Triguères, St Firmin... »

1729 « Froid de la Noël jusqu'en

avril, sauf la dernière semaine de janvier. Le jour des Rameaux, 10ème d'avril, les guigniers et les vignes n'étaient guère plus avancés qu'au mois de janvier... pas d'arbres en fleurs le 1er mai, à peine une feuille et les limaces qui les mangent... ».

1730 « Il a quasi toujours plu le mois de février et le mois de mars, jusqu'à la mi avril... Pas de pluie de fin juillet au 8 septembre... la vendange est abondante quoique tardive (6 octobre) et prolongée par des froids vifs à la mi octobre... les vendanges du Gonnois ont grillé »

1731 « Janvier très doux, froid du 27 mars au 20 avril t encore en mai puis sécheresse et canicule... on a fait des neuvaines et le blé a beaucoup enchéri... l'année a été très sèche, ce qui a empêché les foins de croître et a brûlé les avoines... le nombre des pauvres a été excessif, il est mort cette année beaucoup de monde... jamais on a vu tant de processions aller à Ferrières ».

1732 « Janvier très froid. A partir du 27 gels et dégels rendent les chemins très mauvais... on a vu quantités de voleurs qui rendaient les grands chemins impraticables... on a dit icy à M... (nom d'un sellois, illisible) que les 22 et 23 janvier il avait fait à Paris un si grand brouillard que les cochers ne pouvaient traverser les rues, on se frappait les uns les autres... Pluie de la fin mai au début juillet et quasi tout le mois d'août qui a empêché de faucher les blés et fait augmenter considérablement... »

1733 « La nuit du 1er au 2 mai, vers les onze heures du soir, il tomba une si grande quantité d'eau qu'on aurait cru que c'était un nouveau déluge... cela fit des trous si considérables que

bien des terres ont été emportées et bien d'autres gâtées... le 3ème de mai il tomba de la grêle à Nemours, Château Landon et aux paroisses circumvoisines. M... (nom illisible) qui revenait de Château Landon m'assura que c'était le dernier jour de sa vie... »

1734 « L'hiver est précoce. Le 7 décembre, on a rempli les glaciers... »

1735 « Tempête le 19 janvier. L'année est pluvieuse et froide ce qui retarde la moisson et multiplie les chenilles... »

1736 « Il est venu le 13 mai une seconde gelée qui a tout gelé, les vignes, les blés et les avoines... il a gelé tous les jours depuis le 13 mai jusqu'au 21. Les légumes ont péri par la sécheresse... Septembre a été très chaud ainsi que la fin octobre. On dit que le soleil s'est arrêté et on a vu des phénomènes terribles en ce moment. Jamais on a vu une année si sèche. Les puits ne donnaient point d'eau, les mares ont toutes été tariées. On a vu presque toutes les nuits des signes au ciel... »

1737 « Le grand froid apparaît la semaine qui suit Pâques, provoquant quantité de rhumes dont plus de la moitié du monde a été attaquée. En mon particulier, un rhume commencé le lundi gras 4 mars n'était pas encore terminé passé le 20 juin... Il a tant plu le onzième juin dernier fête de la Pentecôte que le château a été très inondé... août froid et pluvieux. On dit que le 28 il aurait gelé »

1739 « Le 18ème janvier il a fait un si grand vent qu'il a déraciné des arbres, abattu des clochers, fit un gros dégât sur les maisons couvertes de paille. Cela arriva vers les 8 heures du matin pendant la petite messe et même l'église a été maltraitée... ».

LE CURÉ BRULERON COMMENTAIT AUSSI L'ACTUALITÉ :

« Le jour de la ste Radegonde (1729), j'enterrai un garçon qu'on a cru, comme je le crois avec raison, être mort de la rage. »

« Presque tous les chevaux ont été au mois de septembre atteints d'une maladie à la langue qui en a fait mourir beaucoup. Je les ai bénis comme dans toutes les autres paroisses (1731) »

« 13 août 1736, Cheroy à moitié brûlée » Montargis, même année :

« Le jour de la foire, 6ème de May, il y eut 6 personnes de pendues, 3 rouées et 6 ou 7 de pendues en effigie. 2 ont été exposées à la potence »

1716 « L'argent augmenta de 10 sous par écu à cause de sa rareté »

1731 « La guerre a été très allumée entre le roi de France et l'Empereur... 25 juillet, chanté un te deum pour la prise de... (illisible) ou quantité de braves gens ont été tués »

1731 « Messire François de Pâris, âgé de 37 ans mort à Paris le 15ème may 1727, inhumé à St Médard... a fait cette année 1731 des miracles si surprenants que l'on ne peut douter de sa sainteté ».

Ce « Monsieur de Pâris » était un janséniste qui provoqua une violente polémique et des troubles à Paris à propos des miracles qui se seraient produits sur sa tombe à St Médard. On voit que le curé Bruleron avait des sympathies pour lui, ce qui le fit soupçonner de jansénisme. Il fut réprimandé par son évêque et un moment rappelé à Sens.



Les enseignantes

MATERNELLE

Émilie LACAÏLLE.....PS/MS
Véronique GRIMAUULT.....PS/MS
Solenne QUINTEIRO.....GS

Les ATSEM :

Christine AYME, Nathalie RENARD
Tél : 02.38.87.33.81

PRIMAIRE

Delphine VALLET-FRAUDIN.....CP/CE1
Nadine SELINGANT.....CM1
(directrice)
Noémie WERA
(mercredi matin & jeudi)
Marine CARAMELLE.....CE2
Julie GERAUD.....CM2
dans le secteur « au fond de l'impasse »-
Tél : 02.38.87.32.99 (téléphone de la direction de l'école) (répondeur sur le temps de classe)

Secrétariat de direction :

Depuis le 30 novembre 2017,
plus de secrétariat pour répondre à l'urgence !
sauf le mercredi



VILLAGES APPARTENANT AU SIIS :

Courtemaux, Louzouer, La Chapelle Saint Sépulcre, Mérinville, Pers en Gâtinais, Saint Loup de Gonois, La Selle sur le Bied, Thorailles

Président du SIIS :
M. Denis Boubol

LES QUELQUES CHANGEMENTS DANS L'EQUIPE...

Isabelle MOREAU.....CP/CE1
dans le secteur « proche de la mairie »
Tél : 02.38.87.32.39

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de décharge administrative : le mercredi matin ou le jeudi dans son bureau, au fond de l'impasse.

Il est possible aussi de joindre l'école par le biais de la boîte mail (adresse page 19).



Information

Notre école n'est pas passée cette année à la semaine des 4 jours.

Pourquoi ?

Pour repasser à la semaine des 4 jours, les écoles et les communes devaient demander une dérogation à la Rectrice d'Académie. Cette dérogation ne pouvait être accordée que si 3 conditions étaient remplies :

- ⊙ Accord du SIIS
- ⊙ Accord du conseil d'école
- ⊙ Accord du transporteur (Conseil Régional).

Le Conseil Régional ne pouvant pas modifier l'organisation de ses tournées dans un délai si court, le retour à la semaine des 4 jours était impossible pour la rentrée 2017.

Le SIIS étudiera dans le courant de l'année scolaire 2017.2018 la demande de l'équipe enseignante et des parents d'élèves, pour un passage à la semaine de 4 jours.

La nouveauté

Nos effectifs n'ont pas changé par rapport à ceux de la rentrée 2016, et pourtant, notre école a subi la fermeture de la 9e classe.

Il est dommage de constater que cette décision entraîne des classes surchargées en primaire (30 élèves dans une seule classe de CM2).

De ce fait, nous avons transformé une salle de classe - proche de la mairie- en salle de réunion.

Elle sert désormais à l'enseignement de la musique, aux réunions des enseignantes, aux équipes éducatives, aux réunions du conseil d'école, à l'enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté) et à divers décloisonnements...



Inscriptions rentrée 2018

Les inscriptions pour les enfants nés en 2015 se feront

Mercredis 28 mars et 4 avril 2018

Jeudis 29 mars et 5 avril 2018

Une inscription administrative se fera à la mairie de votre commune ; elle permettra l'inscription pédagogique auprès de la directrice.

Documents à apporter pour l'inscription :

- ⊙ Le carnet de santé
- ⊙ Un justificatif de domicile
- ⊙ Le livret de famille
- ⊙ Une photocopie du jugement en cas de séparation

La garderie périscolaire

ouverte tous les matins de 7 h 30 à 8 h 50 et tous les soirs (sauf mercredi midi) de 16 h 15 à 18 h 30.

Nathalie Bachelier et Mathieu July encadrent les enfants. Tél : 02.38.87.32.39

Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 & de 14 h 00 à 16 h 15

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00

Adresse internet de l'école :
ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr

Rapport Financier 2017 du SIIS

Président : Monsieur Denis BOUBOL,
1er Adjoint de La Selle sur le Bied
Vice Présidente : Madame Denise KON-
NERADT, Maire de Louzouer

COMMUNES ADHÉRENTES : La Selle sur le Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

INTERVENTION DU SIIS :

Depuis quelques années, une baisse du nombre d'élèves est constatée et pour cette rentrée 2017, une classe a été supprimée selon la décision de l'Inspection Académique. Aussi, nous passons à 8 classes d'enseignement au lieu de 9.

Le SIIS finance des activités obligatoires de l'Education Nationale telle que la piscine et la musique.

RYTHMES SCOLAIRES :

Le rythme scolaire consiste à 5 matinées de temps scolaire et 4 après-midis : début de cours à 9H00 et fin de cours à 16h15 avec une pause méridienne de 12h00 jusqu'à 14H00.

Une réflexion des membres du SIIS pour l'éventuelle semaine à 4 jours pour la rentrée 2018/2019 est en cours.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

La Garderie Périscolaire a de plus en plus d'adeptes, et Mme Nathalie BACHELIER -responsable- informe qu'une vingtaine d'enfants par jour (soit environ 10,10% de l'effectif), bénéficie de ce service.

Depuis la création de ce service, aucune augmentation de tarif n'a eu lieu.

RESTAURANT SCOLAIRE :

M Christophe GOIS propose, en deux services, de délicieux repas à 150 Elèves (soit 76% de l'effectif).

Le prix du repas ne représente que 3.65 Euros pour l'année scolaire 2017/2018, pour un prix de revient de 6.00 €. Pour ne pas alourdir le budget de chacun, les Communes du SIIS assurent le financement de la différence.

Le restaurant scolaire est aussi un lieu de détente, et nous déplorons, parfois, certaines attitudes peu respectueuses à l'égard des agents et des camarades.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

88 Elèves, soit près de 45% de l'effectif, bénéficient de ce service. Monsieur Daniel PETITPAS et Monsieur Antoine MORIN sont les chauffeurs, aidés par deux accompagnatrices, Madame Nathalie LEBRET et Madame Marie-Christine COURTEILLE.

Ces bus sont sous une régie indépendante des transports de Collège et Lycée (Transports Rémi), mais sous l'œil de Conseil Régional.

L'inscription aux transports scolaires, selon le planning, s'est bien déroulée cette année, ce qui a permis de mieux organiser et optimiser ce service.

Nous rappelons aux élèves de respecter les consignes d'usage, pour la sécurité de tous.

TRAVAUX :

Les vestiaires et sanitaires destinés au personnel du restaurant scolaire ont l'objet d'une rénovation -Peinture-.

Une nouvelle chambre froide a été achetée pour le restaurant scolaire

Mise en service de quatre nouveaux ordinateurs neufs dans une classe.

Le bien être de l'enfant est le maître mot du SIIS, et, chaque commune adhérente participe à la réalisation de tous ces projets. La prise en charge, par le SIIS, de ces frais supplémentaires engendre également des dépenses supplémentaires dans chaque budget communal.

NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS :

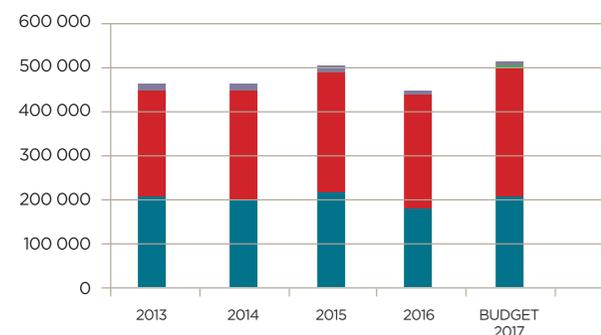
PS/MS	V.GRIMAULT	22 élèves	CP/CE1	I.MOREAU	27 élèves
PS/MS	E.LACAILLE	22 élèves	CE2	M.CARAMELLE	24 élèves
GS	S.QUINTEIRO	20 élèves	CM1	N.SELINGANT	26 élèves
CP/CE1	D.VALLET FRAUDIN	27 élèves	CM2	J.GERAUD	30 élèves

UN TOTAL DE 198 ÉLÈVES

SIIS FONCTIONNEMENT

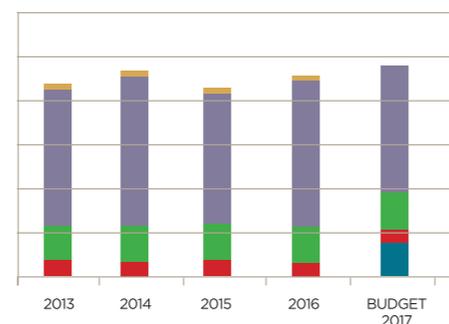
Le budget 2016 prévisionnel : voté par le Comité Syndical le 16 mars 2017

DÉPENSES



■ Charges exceptionnelles | ■ Virt à section invest | ■ Caractère général
■ Autres charges courantes | ■ Charges personnel

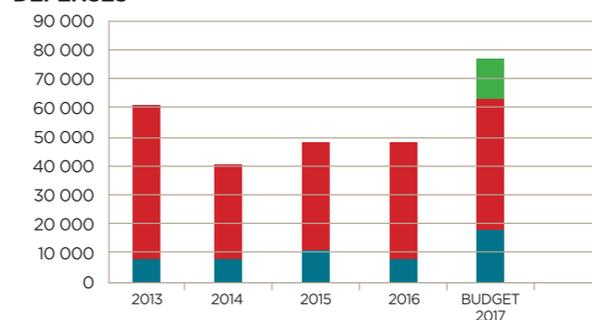
RECETTES



■ Produits exceptionnels | ■ Dotation participation | ■ Atténuation de charges | ■ Report à nouveau
■ Autres produits de gestion | ■ Produits des services

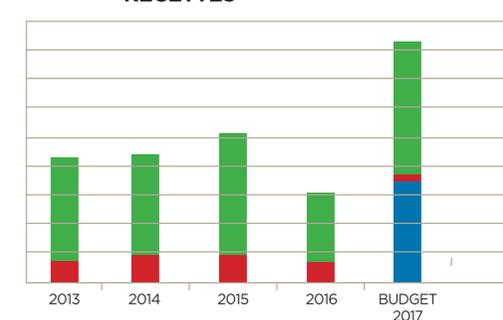
COMMUNES INVESTISSEMENTS

DÉPENSES



■ Charges exceptionnelles | ■ Charges personnel | ■ Caractère général
■ Autres charges courantes | ■ Virt à section invest

RECETTES



■ Subvention exploitation | ■ Produit des services
■ Report à nouveau



A la suite de la fusion entre la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et celle de Château-Renard, la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO) a été créée le 1er janvier 2017. Elle se compose de 24 communes regroupant 21 000 habitants, et est représentée par une assemblée de 44 conseillers communautaires.

La 3CBO a également élu son bureau communautaire, composé du Président et des 8 vice-présidents, qui constitue l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Les élus travaillent de concert avec le personnel administratif et technique, et se réunissent en commissions, qui traitent des sujets suivants : « Environnement et SPANC », « Finances, Ressources Humaines, Mutualisation », « Développement économique et touris-



tique », « Communication, Culture, Sport, Numérique, Fêtes et Cérémonies », « Action sociale », « Urbanisme et Habitat », « Bâtiment, Voirie, Travaux ».

Dans le cadre des compétences qu'elle s'est vue confier, la 3CBO, entre autres :

- a assuré la réhabilitation de la piscine communautaire de Courtenay sans compromettre son ouverture pour la saison estivale 2017 ;
- a mené le chantier de la piscine communautaire de Château-Renard à son terme, établissement ouvert depuis le 18 septembre 2017 ;
- s'est engagée dans la réalisation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ;
- a lancé son site internet interactif ;
- entretient 42 km de voirie communau-

taire : par exemple en 2017, le reprofilage des fossés de la route communautaire au Bois des Crânes sur la commune de Thorailles ;

- a en charge la révision du Plan d'Urbanisme Intercommunal et instruit les demandes de permis de construire de la plupart de ses communes membres ;
- a en charge la gestion des tournées de collecte des ordures ménagères et des 3 déchèteries du territoire ;
- s'occupe des contrôles des fosses septiques et autres installations d'Assainissement Non Collectif ;
- gère les 4 haltes garderies du secteur, ainsi que les centres de loisirs.

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet : www.3cbo.fr ou notre page Facebook.

Relais d'Assistants

Maternels Itinérant

- Vous informe sur votre statut, vos droits et devoirs
- Vous propose une écoute et un accompagnement dans l'exercice de votre pratique professionnelle
- Vous conseille dans vos démarches
- Vous propose des animations avec les enfants que vous accueillez et des échanges avec vos collègues
- Vous informe sur les différents modes de garde
- Vous aide dans la recherche d'une assistante maternelle agréée (liste des coordonnées des assistantes maternelles par mail ou sur papier au bureau du RAM)
- Vous conseille dans vos démarches administratives (contrat, mensualisation...)
- Vous informe sur vos démarches en tant qu'employeurs

- Vous écoutez et vous conseillez dans vos relations avec les assistantes maternelles
- Se rencontrer et de jouer ensemble
- Partager des moments de vie en collectivité
- Rencontrer une professionnelle de la petite enfance disposant de matériel éducatif adapté
- Participer à des ateliers d'éveil, véritables temps de socialisation



L'animatrice vous accueille sur rendez-vous les mardis et jeudis au 35 rue de Bretagne à LA-SELLE-SUR-LE-BIED (Temps collectifs mardi et jeudi de 9h30 à 11h45)

NOUS CONTACTER :

SECTEUR COURTENAY

Relais d'Assistants Maternels Itinérant
14 rue des Pâturaux
45320 COURTENAY
Tél : 06 77 05 34 96
Courriel : ram@3cbo.fr
Animatrice du RAM : Valérie ANCELIN

SECTEUR CHÂTEAU-RENARD

Relais d'Assistants Maternels Itinérant
Les Boutteloups
Rue des Cerisiers
45220 CHÂTEAU-RENARD
Téléphone : 02 38 98 20 53
Courriel : resp.ram@3cbo.fr
Responsable et animatrice du RAM : Elodie LHOMME



Depuis sa création en 1995, Gâtinais emploi c'est déjà 1 900 personnes qui ont été mises en situation de travail. C'est aussi 335 000 heures de travail effectuées auprès des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités locales.

Si vous aussi vous avez besoin d'aide pour la réalisation de travaux dans les domaines suivants :

- Ménage, nettoyage, repassage, lavage des vitres
- Entretien intérieur et extérieur de la maison
- Tonte, désherbage, bêchage, taille, ...
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Préparation de repas

Aucune démarche administrative - rapidité - facilité. Certaines prestations ouvrent droit à des avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur.

Attention : Gâtinais emploi ne vous fournit que la main d'oeuvre (c'est à vous de fournir le matériel).

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires et vous communiquer nos tarifs.

Gâtinais emploi :

1 rue Jean-Jacquemain - 45210 Ferrières en Gâtinais - Tél : 02.38.96.69.06.
Mail : gatinais.emploi@orange.fr
Site : www.gatinais-emploi.fr

ADAPA DU CANTON DE COURTENAY

L'ADAPA du Canton de Courtenay intervient depuis maintenant plus de 40 ans sur les communes de Bazoches-sur-le-Betz, Courtenay, Courtemaux, Chantecoq, Ervauxville, Foucherolles, Louzouer, La Chapelle Saint Sépulcre, La Selle sur le Bied, Merinville, Pers-en-Gâtinais, Rozoy-le-Vieil, Saint Hilaire-les-Andrésis, Saint Loup-de-Gonois et Thorailles.

De par son action, l'Association d'Aide à domicile reste un acteur social incontournable. Elle concourt quotidiennement au maintien du lien social entre les actifs et les plus âgées.

Elle joue aussi un rôle économique essentiel en permettant l'emploi d'une quarantaine d'aide à domicile résidant sur ces différentes communes d'intervention.

L'Association aide aujourd'hui plus de 200 personnes qui, accompagnées chaque jour, peuvent demeurer à leur domicile en toute confiance.

Il est bon de noter que les dossiers sont gérés par une responsable de secteur diplômée.

Le service est rendu tous les jours de la semaine par du personnel expérimenté, formé ou diplômé. En complément, une astreinte de service est assurée les week-ends et jours fériés afin de garantir une nécessaire continuité d'intervention et répondre le cas échéant à toute éventualité.

La gamme de service proposée est large.

A l'activité traditionnelle d'aide à do-



micile (aide à la réalisation des tâches ménagères, aide à la toilette, ...) et de portage de repas, est venu se greffer un service d'accompagnement qui depuis avril 2015 propose aux personnes qui le souhaitent une aide au déplacement.

Pour les personnes âgées de plus de 80 ans, des possibilités de financement existent par le biais des Caisses de retraite complémentaire.

Un service de téléassistance est aussi proposé en complément.

Depuis le 1er octobre 2017, l'Association a mis en place en direction des personnes aidées des groupes d'animation et différents ateliers (équilibre, bien être, mémoire, musicothérapie). L'objectif recherché est de prévenir les effets du vieillissement et de permettre aux personnes qui le désirent de conserver une vie sociale active.

Il convient de souligner que la participation des personnes âgées est entièrement gratuite.

Ces actions sont mises en œuvre en partenariat avec la MARPA d'Ervauxville et le Foyer Logement de Courtenay.

La confiance des personnes aidées est un encouragement.

Les questionnaires de satisfaction ont mis en avant la qualité du service proposée puisque 94% des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites des interventions effectuées à leur domicile.

LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS GÂTINAIS, UN PROJET COMMUN POUR LE TERRITOIRE

Créé en 1997, le Syndicat a pour objet de fédérer les acteurs locaux autour d'un **projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire**. Il intervient sur 3 Communautés de communes représentant 81 communes : la Communauté de communes des Quatre Vallées ; la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane et la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

ZOOM SUR : LES AIDES FINANCIÈRES AUX PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS



LEADER :
Programme d'aide européen

Il soutient des **projets à caractère « pilote »** à destination des **zones rurales**, fondés notamment sur un **partenariat local public-privé** et sur la **coopération** entre les territoires. Vous avez un projet visant à **développer le tourisme** ? Contactez Mme COATGLAS Animatrice LEADER au 02.38.30.87.18 ou par courriel leader.pbgp@orange-business.fr



A vos ID :
Programme d'aide Régional

Depuis 2010, la Région Centre-Val de Loire accompagne les initiatives **innovantes en milieu rural**, pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs qui se présentent à nous. Vous avez **une idée innovante** ? Contactez M. COUVRAND Directeur du Pays Gâtinais au 02.38.95.64.50 ou par courriel developpement@pays-gatinais.com

Nous vous informons qu'à compter du 01/02/2018 les bureaux du Pays Gâtinais déménagent, il conviendra d'utiliser l'adresse postale suivante pour toutes correspondances avec nos services : Syndicat Mixte du Pays Gâtinais - 3 rue de Crowborough - 45200 Montargis



Le Pays Gâtinais met à disposition des collectivités et des acteurs locaux différents outils pour mettre en oeuvre leurs projets pour le territoire :

Conseils techniques



Mise en réseau, partenariat



Accompagnement et suivi de projet



Dispositifs d'aide financière



Le Service Éco Habitat

VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

DORÉMI, POUR UNE RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE DES LOGEMENTS DES PARTICULIERS

Depuis juin 2015, le Service Éco Habitat, service public pour la rénovation des logements créé par l'Agglomération Montargoise et le Pays Gâtinais, déploie sur le territoire DORÉMI, Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles, initié par l'institut Négawatt.

Ce dispositif permet de réaliser, grâce à des professionnels spécialement formés, une rénovation globale et performante des maisons individuelles en appliquant des solutions techniques de référence et en veillant notamment à la bonne étanchéité à l'air du logement. Dans ce cadre, le Service Éco Habitat accompagne à la fois les propriétaires pour identifier la faisabilité de ce type de rénovation chez eux et pour optimiser le financement des travaux, et, en parallèle, les entreprises qui peuvent se former à la rénovation énergétique de haute qualité avec l'appui d'un formateur expert. Au cours de leur formation, après s'être organisées en groupement d'entreprises représentant les différents corps de métiers concernés, ces dernières réalisent des chantiers « écoles » chez des particuliers.

Depuis le lancement de DORÉMI, 22 entreprises sont en cours de formation et l'année 2017 a vu la concrétisation des 3 premiers chantiers « écoles ».

Contactez le Service Éco Habitat
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
Par téléphone : 02 38 92 10 58.
Par courriel : service.ecohabitat@pays-gatinais.com.

www.pays-gatinais.com
Syndicat Mixte du Pays Gâtinais
02 38 95 64 50



Maison de M. PETIT, construite en 1977 avant travaux



Maison après travaux

CLUB DES ANCIENS

Chaque jeudi après-midi, rencontre autour de jeux divers et d'un goûter pour un moment convivial
Contact : Suzanne DE BROSSES - 02.38.87.31.56

UNRPA

Contact : Guy BOURLIER - 02.38.87.35.46
Claude DUCREUX - 02.38.87.30.79

BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION FOOT

Contact : Anthony DREFFIER - 07-85-59-11-48

BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION DANSE

Contact : Isabelle CHAILLOUX - 06.34.21.42.26

PASSION CABARET

Contact : Rodolphe CHAILLOUX - 06.29.88.44.68

COMITE DE FETES

Pour tous renseignements : MAIRIE
02.38.87.30.02

UNC

Contact : Richard SCHULER - 06.08.07.65.33

LA TRUITE SELLOISE

Contact : Bruno COLANTUONI - 06.74.33.62.60

SYNDICAT DE CHASSE « SAINT-HUBERT »

Contact : Thierry BACHELIER - 02.38.87.31.80

ASSOCIATION SCULPTURE BOIS

Contact : Christian NACCACHE - 02.38.92.72.80

LA FERME À PAULETTE

Contact : Julien GUILLAUME - 06.60.86.97.22
02.18.12.61.19 / julien@lafermeapaulette.fr

LUDIK' ARTS

Contact : Svetoslav TATCHEV : 06.61.89.38.96
associationludikarts@gmail.fr



Football

Président : Antony Dreffier, Tel : 07 85 59 11 48 / Vice-Président : Mickaël Léthumier, Tel : 06 13 63 45 49 / Trésoriers : Pascal Rousseleau / Vice-trésorière : Maruschka Martin / Secrétaire : Marina Léthumier

Membres du bureau

Karine Bourgeois, Mélanie Delorme, Michel Jechoux, Claude Duloisy, Christophe Orth, Sébastien Louart.

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

Enfants nés en 2012 et 2011 Catégorie U7
Entraîneurs Mr Machin Jérôme et Melle Mercier Angélique
Entraînement mardi 18h à 19h

Enfants nés en 2010 et 2009 Catégorie U9
Entraîneurs Mr Lethumier Mickaël et Mr Dreffier Antony
Entraînement mardi 18h à 19h15

Enfants nés en 2008 et 2007 Catégorie U11
Entraîneurs Mr Lethumier Mickaël et Mr Neveu Nicolas
Entraînement mercredi 17h30 à 19h30

Séniors 1 Entraîneurs Mr Hem Soeun, Mr Duloisy Claude, Mme Meunier Emeline
Séniors 2 Entraîneurs Mr Cretchet David, Mr Dreffier Antony et Mr Guerra Arminio
Entraînements mardi et vendredi 19h30 à 21h30

ACTIVITÉS DE 2016-2017

- ⊙ La fête du foot
- ⊙ Sortie au canal football club
- ⊙ soirée tartiflette/ hypnose
- ⊙ soirée crêpes/ mister Balfoot
- ⊙ le 2ème tournoi de triplettes
- ⊙ Le match AJA / Le Havre
- ⊙ Le match USO / Clermont
- ⊙ tournoi du club

ACTIVITÉS PRÉVUS POUR 2017-2018

- ⊙ Faites du foot pour Vanessa et concours de pétanque en doublette le 2 et 3 septembre 2017
- ⊙ Le match AJA / Quevilly le 20 octobre 2017
- ⊙ Soirée le 24 mars 2018
- ⊙ Concours de pétanque en avril 2018
- ⊙ tournoi du club le 23-24 juin 2018



Merci à tous nos sponsors !
L'Arcade, L'atelier du portail, AVS Dépannage, Bar de l'Amitié, Ets Cazier, Garage Coeugnez, Boucherie Delorme, Jess Elec, Max Devost, Claude Duloisy, Boulangerie Faligand, La Frite du nord au sud, Graph Pack, Home Design, Hureau, Intersport, Imprimerie artisanale, SARL Montceau, Nat-Immo, Pizza Regal, Pascal Rio, Sté Tripot

La truite selloise

A l'ouverture, le toc est la technique reine, à la teigne ou au terreau selon l'état des eaux, le vairon vivant avec un simple hameçon et quelques plombs donne le meilleur résultat sur la Cléry. La pêche à la mouche un peu moins répondu mais tout aussi efficace un peu plus tard dans la saison de pêche. Cette année nous avons introduit 1,3 tonnes de truites donc une centaine de truites de plus de 1kg de belles truites de rivière Fario de 50cm furent prises, espérons que la reproduction de nos alevins va reprendre après la pollution de l'année dernière.



Il y aura une légère hausse du permis de 15cts du kg.

Les cotisations passeront pour l'année 2018 pour les habitants de la Selle sur le Bied et de St Loup :

- ⊙ 105€ pour les hommes de la Selle sur le Bied et de St Loup
- ⊙ 85€ pour les femmes de la Selle sur le Bied et de St Loup
- ⊙ 65€ pour les enfants nés(es) en 1998 et 1999.
- ⊙ 21€ pour les enfants nés(es) entre 2000 et 2005.
- ⊙ 10€ pour les enfants nés(es) depuis 2006.

Nous allons remonter les frayères se sont des lieux essentiels au bon état écologique de notre cour d'eau qui peuvent être menacés par la pollution de l'eau, le braconnage ou certains événements algues ou bactéries.

A nous pêcheurs aussi de surveiller et prendre soin de notre rivière.

Il est indispensable d'apprendre à nos enfants à sauvegarder la nature, les animaux tout ce qui fait notre environnement.

En 1973 quand j'ai commencé à pêcher j'avais 11 ans le permis coûtait 500Francs soit 76,22euro.

Je tiens à féliciter les anciens présidents pour la réduction des cotisations des enfants et des femmes.

Nous avons la chance d'avoir quelques pêcheuses trop peu !

Nous pouvons à conditions d'avoir cotisé vous apprendre à pêcher en famille ou individuellement.

Il y a beaucoup de volontaires que je tiens à féliciter pour leur travail que ce soit en aux déversements des truites ou à l'entretien des verges et de la rivière ainsi que du temps qu'ils passent à la préparation de la pêche pour l'école que nous organisons tous les ans pour les CM1 et CM2, à cette occasion nous avons déversé 180 truites pour le bonheur des enfants et des personnes qui l'ont organisée sur les terres du Moulin de Loincez Je remercie Bernard et Simone.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements au 02 38 87 30 39

Le président de la truite Selloise
Colantuoni Bruno

Ludik'Arts



L'association Ludik'Arts propose des cours de dessin et de peinture pour les résidents de la Selle-sur-le-Bied et les communes voisines. Ces cours sont destinés à un public large et varié : les enfants, les jeunes, les actifs et les seniors. L'objectif de Ludik'Arts est d'éveiller, de façon divertissante, la curiosité et d'offrir une activité passionnante et valorisante dans une ambiance d'échange et épanouissement.

Ludik'Arts propose également des ateliers thématiques aux centres de loisirs, maisons de retraite, maisons spécialisées et CE (des stages portrait, mosaïque, manga, paysage, linogravure...).

Les cours sont dispensés par M. TATCHEV, illustrateur, peintre et dessinateur diplômé de l'école Estienne. Il propose un apprentissage des techniques artistiques adapté au niveau de chacun pour ainsi vous permettre de donner vie à votre imagination.

LES COURS ONT LIEU :
Pour les enfants et ados les mercredis de 14h00 à 15h30

Pour les adultes les mercredis de 15h30 à 17h00

Lieu : Place de l'Église (à côté de la boulangerie) 45210 la Selle-sur-le-Bied

Suivez toutes nos actualités sur Facebook : <https://www.facebook.com/asso.ludikarts/>

CONTACTS : Tél. : 06 61 89 38 96 (Ida) ou 07 69 80 07 19 (Svet) / associationludikarts@gmail.com

Passion Cabaret

L'association Passion Cabaret est une association loi de 1901 ayant pour but la promotion du spectacle de cabaret dans notre région, au travers d'un groupement d'artistes dont le but essentiel est de prendre plaisir à présenter un spectacle de qualité.

Peut-être aurons-nous le plaisir de vous compter parmi notre public lors de nos prochaines prestations!

Contact: 06.29.88.44.68 ou sur notre page FACEBOOK



Bied animation loisirs

ÉCOLE DE DANSE / GYM

L'école de danse existe depuis 15 ans et compte pour cette année 145 adhérents

La danse classique, le modern jazz et les claquettes sont proposés aux enfants et adolescents (à partir de 6 ans).

Un cours de modern jazz est ouvert aux adultes ainsi qu'un cours de gym type fitness le mercredi de 19h15 à 20h15. (possibilité d'inscription en cours d'année pour la gym)

Notre gala annuel se tiendra les 8-9 et 10 juin 2018 à la salle polyvalente.

Contact: 06.34.21.42.26

La ferme à Paulette



N'oublions pas l'atelier des sculpteurs qui fidèles à notre manifestation ont proposé des démonstrations.

Pour le plus grand plaisir des petits, une jolie structure gonflable a refait son apparition.

Et pour varier les plaisirs, nous avons organisé un loto bourse. Guy Lambert a gracieusement amené ses vaches et veaux « Pie Noir » dans le champ.

Le premier prix à gagner une serre et des plantes alors que le deuxième prix a gagné un lot d'articles offerts par les exposants. Des lots pour enfants ont été remportés avec les bourses des veaux.

Quelles surprises organisons-nous pour la cinquième édition ?

Pour la quatrième année consécutive, l'association « La Ferme A Paulette » a organisé sa Foire du Printemps. De nombreux stands étaient tenus à l'intérieur de la salle des fêtes du village ainsi qu'à l'extérieur.

Parmi les exposants, les visiteurs pouvaient découvrir entre autres différentes plantes, des bijoux, des cafés, poteries locales, produits à base de miel et autres produits régionaux.

Syndicat de la Chasse

L'ORIGINE DE LA SAINT HUBERT



Le chien de Saint-Hubert est une race de chien de chasse originaire de Belgique. C'est un chien de grande taille, d'aspect lourd et massif. Les oreilles, fines et tire-bouchonnées sont très longues. Le poil est court, dense, assez dur est bien couché sur le corps. Les trois couleurs de la robe sont les bicouleurs noir et feu et l'unicouleur rouge.



Il se raconte que Saint Hubert aurait élevé les ancêtres de ce chien pour la chasse à courre, et il en est devenu le patron des chasseurs.

Chaque année, cette occasion donne lieu à des rassemblements de cavaliers, d'équipages de chasse à courre pour la messe de la Saint Hubert - une bénédiction-. C'est aussi le rendez-vous des chasseurs, des sonneries de trompes de chasse, des équipages.

La technique du courre consiste à prendre un gibier avec une meute de chiens courants.



L'action de chasse est accompagnée de sonneries de trompe qui permettent aux veneurs (chasseurs) de communiquer entre eux et avec les chiens. Ils sonnent des fanfares « de circonstance » pour faire connaître les péripéties de la chasse dont ils sont témoins : le « bien-aller » indique que

les chiens chassent « en bonne voie », le « débucher » que la meute est en plaine et se dirige vers un autre massif forestier, le « bat-l'eau » que l'animal de chasse est dans un étang ou une rivière, la « vue » que l'animal de chasse est vu par le sonneur.

Au cours de la « curée », cérémonie destinée à rendre hommage à l'animal de chasse et à récompenser les chiens, on sonne à nouveau les fanfares sonnées au cours de la chasse de manière à en rappeler les épisodes.

C'était le 5 Novembre 2016 à la Selle-sur le Bied...



Sources : Wikipédia

Ensemble & solidaires unrpa

Section la Selle sur le Bied

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 23 Janvier 2017 dans la salle annexe de la Salle polyvalente en présence de Mme Michèle POSTA Vice-Présidente de la Fédération du Loiret de l'UNRPA et en présence de 21 adhérents. Madame BACHELIER et Monsieur DUCREUX représentant la Municipalité.

Dans le cadre du renouvellement de la Commission Administrative Madame BACHELIER présente sa démission. Aucune candidature nouvelle n'étant enregistrée, la CA étant déjà en sous effectif, les 8 membres sont reconduits à l'unanimité à savoir :
Président : Guy BOURLIER
Secrétaire : Claude DUCREUX
Trésorière : Marie-Thérèse DUTHOIT
Trésorière adjointe : Yvette CHEVALIER

Membres : Suzanne DE BROSES, Marcelle POUBEAU, Monique et Robert SABATIER

La Fédération Départementale du Loiret a tenu son congrès le 10 Octobre 2017 à CHALETTE/LOING, notre section était représentée par G BOURLIER et C DUCREUX.

Lors de ce congrès un nouveau bureau a été élu à la majorité et un large débat a eu lieu concernant le problème récurrent de l'érosion des adhésions, sachant que la majeure partie des sections (22 sur 26) sont impactées. Entre 2013 et 2017 on recense une perte de 30% des adhésions. Notre section qui existe depuis 1978 compte actuellement 42 adhérents la perte est de 15 personnes en 3 ans. Le recrutement pose un problème majeur et fragilise l'existence même de notre section.



l'UNRPA Ensemble & SOLIDAIRES en sortie à Gien

Un autre problème a été largement évoqué concernant la situation des retraités. Il est évident qu'ils ne sont pas les mieux lotis par le nouveau Gouvernement, la revalorisation des pensions de 0,8% après un gel de 54 mois ne compensera pas l'augmentation de 1,7 points de la CSG. Ainsi, pour que la situation des retraités n'aille pas en « Marche arrière », nous rappelons avec force nos attentes pour une vie digne dans une France solidaire.

Les activités principales organisées cette année :

- ◉ Le 22 Mars : « Fête Départementale » à Pithiviers 22 Adhérents y ont participé.
- ◉ Le 20 Avril : A Jean Vilar spectacle « La fête de la chanson française 27 Adhérents inscrits.
- ◉ Le 30 Mai : Journée Pro-confort au « Moulin du Bief » 17 Adhérents y ont participé.
- ◉ Le 18 Octobre : Sortie à Gien en covoiturage ; Visite guidée du Musée de la chasse, Restaurant « Crêperie », visite chèvrerie et pour finir faïencerie de Gien 24 Adhérents inscrits.
- ◉ Le 16 Novembre : A Jean Vilar Comédie Musicale « Souvenirs Souvenirs » 22 Adhérents inscrits.

- ◉ Le 14 Décembre : Repas de fin d'année au « Moulin du Bief »
- ◉ Enfin tous les Jeudis après-midi possibilité de se réunir avec le club des anciens pour jouer aux cartes, au scrabble ou tout autre jeu de société pour un moment convivial à la salle place de l'église et pourquoi pas adhérer à l'association.
- ◉ La fête Départementale aura lieu le Jeudi 26 Avril 2018 à la salle des fêtes de MONTARGIS.

Nos activités sont ouvertes à tous, même aux non adhérents. Il existe aussi la possibilité de s'associer avec d'autres sections pour assister à des spectacles éloignés voire participer à des voyages. Le nombre de nos adhérents ne nous permet pas d'organiser seul ce type de sortie.

La Commission Administrative fait le maximum pour relancer et redynamiser notre association. Les bénévoles que nous sommes renouvelons avec force notre appel aux personnes de bonne volonté.

CONTACT :

02 38 87 35 46 / 02 38 87 30 79
lasellesurlebied.fr
www.unrpa45.fr

Union Nationale des Combattants

Depuis son origine, l'U.N.C. est une Œuvre d'union sacrée et humanitaire, patriotique, civique, morale, apolitique et ouverte à tous ceux et toutes celles qui ont participé et concourent encore à la défense des valeurs républicaines mais aussi à toutes les personnes qui aiment la France. En 2018 notre section de la Selle sur le Bied lancera une campagne

de recrutement. Il importe de continuer à recruter, nous sommes une fédération d'associations intergénérationnelle de combattants d'hier et d'aujourd'hui (Opex), nous représentons les soldats de France, les membres associés avec des adhérents d'origine très diverses, notre but est d'accueillir les nouvelles générations et leurs transmettre la mémoire et

les valeurs qui ont permis la création et le développement de la France.

SECTION DE LA SELLE SUR LE BIED ET ENVIRON

Chez M. Richard SCHULER 13 Hameau de la Roche - 45210 MERINVILLE
Tél. 02.38.87.25.41 - 06.08.07.65.33
richard.schuler862@orange.fr

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes entame en 2017 sa 34^{ème} année d'existence.

Depuis le début notre seul but est d'animer et de faire connaître notre village.

Toute l'équipe de bénévoles ne compte ni de leur temps ni de leur énergie pour vous proposer des manifestations de qualité qui ont fait la réputation de l'association dans notre commune.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE PASSÉE

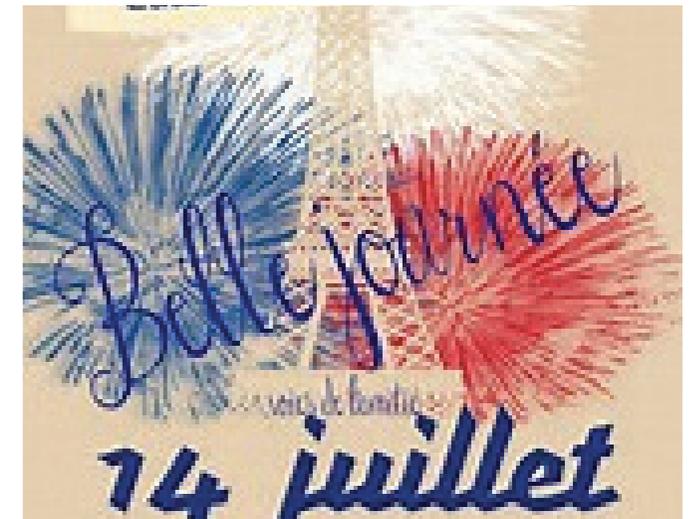
- ◉ La Galette en janvier
- ◉ La Belote en Mars
- ◉ La Fête des voisins en juin
- ◉ La fête du 14 juillet
- ◉ La Brocante en Aout
- ◉ Halloween En octobre
- ◉ Noël des enfants en Décembre

Annoncé à la dernière assemblée générale, la présidente ne renouvellera pas son mandat en 2018.

L'équipe espère que de bonnes volontés vont reprendre le flambeau et se manifester pour assurer la continuité de l'association.

Un appel a donc été lancé et une réunion publique a été organisée le 15 septembre 2017.

L'assemblée Générale se tiendra le Vendredi 12 Janvier 2018. Merci de faire suivre vos candidatures pour la Présidence par mail avant le 10 janvier 2018 : laetitia.neveu@hotmail.fr



Sculpteurs en Gâtinais

Nous entamons notre cinquième année dans un nouveau local, plus spacieux et mieux adapté à notre activité.

Notre effectif croissant et paritaire démontre s'il le fallait, que la sculpture est un des moyens d'expression le plus à même d'assouvir le besoin de concrétiser ce que le cœur et l'esprit nous suggèrent.

Christian Naccache.



L'atelier fonctionne le mardi de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

33 rue de Bretagne 45210 la Selle sur le Bied
Tel : 06 19 96 68 84.

ELLES ET ILS SONT L'ATELIER. 2017-2018



Christian



Daniel



Pierre



Fabien



Claire



Antoine



Yohan



Gaël



Paul



Ariel



Marian



Zoé



Thierry



Josette



Laurence



Caroline



Michel



Frédérique



Romain



Cécile



Evelyne

Ils font vivre notre commune...

Commerçants

AGENCE IMMOBILIERE

Nathalie FOUCHER
02.38.26.00.69

BAR DE L'AMITIE

Didier et Magali
0238.87.30.13

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Brigitte et Joël DELORME
02.38.87.30.11

BOULANGERIE PATISSERIE DEPÔT

M. FALIGAND 02.38.93.22.40
ou le portable uniquement le
matin 07.82.05.43.45

CREATION COIFFURE

Angélique 02.38.87.35.52

GARAGE RENAULT

Jacqueline et Daniel
PASQUIER 02.38.87.30.69

HOTEL/RESTAURANT « LE MOULIN DU BIEF »

Lida et Emmanuel
BLONDEAU 02.38.87.34.04

PHARMACIE DE LA CLERY

Remi CONCE 02.38.87.34.99

Artisans

PLOMBERIE/CHAUFFAGE

Dominique HUREAU
02.38.87.33.73

Sébastien GUILLOT
02.38.96.65.42
06.18.43.09.87

COUVERTURE/CHARPENTE

Didier MONTCEAU
02.38.92.02.22

MENUISERIE

Max DEVOST 02.38.87.34.08

COIFFEUSE A DOMICILE

Sophie CHATEAU
06.28.94.19.43

Charlène Valmori
06.18.52.17.06

MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU
06.82.87.71.05

PRESTASCENE

(montage et location de scène)
Rodolphe CHAILLOUX
06.24.76.41.57

SARL RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX
06.24.76.41.57

PEINTURE

Frédéric LEFEVRE
02.38.87.33.77

RENOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI
02.38.87.30.39

SARL LES FRONDEAUX

Pierre VOGIN 02.38.87.31.44

TRAVAUX PUBLICS

Benoît CAZIER
02.38.87.33.57

TAXI TONY

02.38.07.04.74

AMBULANCES TONY

06.31.81.05.77

ISOLATION/AGENCEMENTS

EURL L.A.J 06.75.72.08.16
02.38.87.34.37 (Fax)

VENTE A LA FERME BOULANGER

Philippe LEPAGE
02.38.87.09.26

La Colline - Vente de pain
tous les samedis matins

PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL
02.38.87.31.13

La Hutte - Vente de lait les
lundis, mercredis, vendredis
de 18H15 à 18H30

FAMILLE ACCUEIL PERSONNES AGEES

Martine PERRAULT
02.38.90.97.07

Gite rural

Ginette BACHELIER
02.38.87.31.18

La Ferme Gâtinaise
06.24.93.71.82

MARCHÉ

Fruits et Légumes - Le samedi
matin, Place de l'église
Fromager «Tout un fromage»
Tél. : 06.73.34.25.56

Professions libérales

CLINIQUE VETERINAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/
COLLET 02.38.87.33.22

Entreprises industrielles

LOUIS LEMOINE
02.38.87.34.50

BRISSON 02.38.87.30.66

Artistes

SCULPTEUR SUR VERRE

Natacha MONDON et Eric
PIERRE 06.73.36.76.77

Eric JULIENNE
06.74.40.90.99/02.18.12.18.67

POTIER

Francis LELOUP
02.38.90.91.74

ORCHESTRE

Patrice BEZILLE
02.38.87.32.19

Pierre NORET
02.38.87.30.15

Ambulants

PIZZA RÉGAL

Le Mercredi de 17h30 à 21h00
Place de l'église

Rémy's Cooking

les lundis soirs, semaines
impaires de 18h30 à 21h00
Place de l'église
Tél : 06.87.29.21.75
contact@remy-s-cooking.com

Marâichers

La ferme aux Ânes

06.42.20.35.30 ou
02.38.87.37.14

Le Jardin des quatre saisons

19 les couturiers
06.08.80.89.37



Notre commune compte maintenant plus de 1000 habitants. Nous ne pouvons donc pas nous connaître tous. Aussi peut-on, dans ce bulletin municipal, présenter quelques uns d'entre nous...en commençant par les plus anciens.

Roland Vouette

Il est né un peu avant la dernière guerre, dans une des nombreuses exploitations agricoles que comptait la commune. Il appartient à une famille présente dans la région depuis de nombreuses générations. Ecolier à Griselles, il fréquente le lycée/collège de la rue Gambetta à Montargis et poursuit des études tout en étant instituteur suppléant (quelques mois à Louzouër par exemple).

Après un service militaire de 28 mois, il est admis à l'ENA en 2005 et en sort à l'administration centrale du ministère de l'Economie et des Finances où il accomplira la plus grande partie de sa carrière. Il sera successivement sous directeur, contrôleur d'Etat puis contrôleur général. Il est promu officier de la Légion d'Honneur en 1996.

Retraité, Roland Vouette réside souvent dans sa commune d'origine qu'il n'a jamais complètement quittée. Il a été conseiller municipal pendant deux mandats. Il se consacre notamment à la recherche en histoire et en histoire de l'art et partage ses connaissances à l'occasion de conférences, de visites, et par de nombreuses publications.

Dernier article publié : « Promenade gâtinaise au Louvre » dans les numéros 170 et 171 de la Revue d'Histoire du Gâtinais.

Dernier livre publié : « Eugène Frot, l'homme du six février 1934 ». Editions de l'Ecluse.

Roland Vouette est l'époux d'Yvonne Fourquenay, originaire elle aussi de La Selle sur le Bied et auteur notamment d'un ouvrage de littérature destinée aux enfants : « La vie véridique de Lapin le lièvre parmi les hommes et autres histoires animalières ». Editions Edilivre.



Galerie d'art

NATACHA MONDON & ÉRIC PIERRE

Installés depuis 6 ans au cœur du village de la Selle sur le Bied, nous sommes sculpteurs, créateurs verriers et nous avons ouvert, depuis bientôt un an, une galerie où vous pouvez venir découvrir nos œuvres en bronze, terre cuite, verre thermoformé, pâte de verre...

Complétant l'atelier où nous travaillons sur place, nous sommes heureux de partager notre savoir-faire.

À votre disposition pour répondre à des commandes spécifiques, du sur mesure comme des portes, fenêtres, cloisons, luminaire ou tout autre projet.

Bienvenue!



SUR RDV

NATACHA MONDON ET ERIC PIERRE
 5, rue de Bretagne
 45210 La Selle sur le Bied
 Tel: 06.73.36.76.77 ou 06.79.66.02.77
 Site: www.natmonde.fr



©Vincent Rigler Beaudenon

PLANNING 2018

Janvier

Vendredi 12 Janvier
Comité des fêtes, assemblée

Samedi 13 janvier à 18 H
Vœux du Maire - Municipalité

Dimanche 14 janvier
Galette des Anciens
Comité des Fêtes

Samedi 20 Janvier
Assemblée Générale UNC
suivie d'une Assemblée
Extraordinaire

Février

Dimanche 25 Février
Choucroute Espérance
Selloise

Mars

Dimanche 18 mars
Repas des Anciens de la
Commune, Municipalité

Samedi 24 mars
Soirée du club - BAL FOOT

Mai

Mardi 8 mai à 10 H 30
Commémoration Nationale,
Municipalité

Dimanche 13 mai
Fête du Printemps, Associa-
tion La Ferme à Paulette,
Salle polyvalente

Juin

**Vendredi 8, Samedi 9 et
Dimanche 10 juin**
Gala de Danse,
Bied Animations Loisirs

Dimanche 17 juin
Méchoui UNC

Samedi 30 juin
Tournoi de foot nocturne,
BAL FOOT

Juillet

Samedi 14 juillet à 16 H,
Fête Nationale, Municipalité

Octobre

Jeudi 25 octobre
Repas bénévoles,
La Truite Selloise

Novembre

Dimanche 11 novembre
Fête de l'armistice et Repas
des Anciens Combattants

Dimanche 25 novembre
Repas Dansant UNC

Décembre

Samedi 8 décembre
Noël des enfants de la
commune, Municipalité



MAIRIE - 18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02 - Fax : 02.38.87.32.65
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin
de 9h à 12h et le mardi et jeudi de 14h à 18h30.